PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENU LE LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023
À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Présences : **Monsieur Sébastien Turner,** parent
Monsieur Philippe Mercure, parent
Madame Marie-Claude Lavoie (en virtuel), parent
Madame Cynthia Francoeur-Randlett, parent
Madame Edith Arseneault, parent
Madame Leyda Jimenez, parent substitut
Madame Josée Pomminville, enseignante
Madame Audrey Preston, enseignante
Madame Rachida Chaala, technicienne au SDG
Madame Frédérique Auclair, orthophoniste
Madame Karine Frappier-Faubert, TES

Absences : **Monsieur Sébastien Roy,** parent
Madame Maude Beaulieu, enseignante

Direction: **Madame Nathalie Decamps**

Public: **Monsieur Francis Binette**, président de l'OPP

1. **Accueil et vérification du quorum**
Le quorum étant atteint, Madame Nathalie Decamps souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19h03. Elle invite les membres du conseil d'établissement à se présenter à tour de rôle.

2. **Période de questions du public**
Monsieur Francis Binette, président de l'OPP, prend la parole pour faire un compte rendu du projet avec les chandails. L'OPP a reçu trois soumissions, soit 1re à 10 500$, la 2e 8 500$ et la 3e à 6 593$. La soumission la plus basse est SMC, une compagnie locale de Châteauguay. Plusieurs levées de fonds ont été réalisées pour permettre l'achat de chandails pour chaque élève de l'école. Voici les détails des montants :

Station des délices : 365$
La frite : 250$
Don : 40$
Phamiliprix : 200$
Compagnie anonyme : 500$
Don anonyme : 500$
Vente-débarras-contribution volontaire : 880$
Daniel Moquin : 500$
Député de Châteauguay Marie-Belle Gendron : 1000$
Brenda : 500$

Monsieur Binette a besoin de soutien et demande de l'aide au conseil d'établissement pour un avancement de fonds de 1500$ à 2000$ pour permettre l'achat des chandails, avant le marathon. Il souhaite obtenir la réponse du conseil d'établissement pour le 26 septembre 2023.

Madame Marie-Claude Lavoie demande si les chandails seront offerts aux nouveaux élèves de maternelle ou autre qui viendront se joindre à notre école, ultérieurement. Monsieur Binette nomme que cette suggestion est pertinente, mais que pour l'instant, le projet sert les élèves de la présente année.

D'autre part, Monsieur Binette nomme que l'OPP peut faire la demande d'un don pour les finissants de 6e année afin d'offrir un bal. Madame Decamps s'informera auprès des enseignantes de 6e année.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Nathalie Decamps fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Monsieur Philippe Mercure d'adopter l'ordre du jour.

Adopté **CE-23-24-001**

4. Nomination aux différents postes

Madame Nathalie Decamps explique le processus de mise en candidature et d'élection des postes au conseil d'établissement. Les membres proposent les candidatures suivantes :

- Président : Monsieur Sébastien Turner
- Vice-président: Monsieur Philippe Mercure
- Secrétaire : Madame Edith Arseneault et Madame Karine Frappier-Faubert

Approuvé à l'unanimité **CE-23-24-002**

5. Adoption du procès-verbal du 28 août 2023

Monsieur Sébastien Turner prend la parole comme président et fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 28 août. Aucune modification à apporter.

Il est proposé par Madame Marie-Claude Lavoie et appuyé par Monsieur Sébastien Turner d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 28 août 2023.

Adopté à l'unanimité **CE-23-24-003**

6. Suivis au procès-verbal 28 août 2023

Madame Nathalie Decamps informe le conseil d'établissement que le *Plan de lutte contre l'intimidation* de l'école est conforme sur tous les points.

7. **Dénonciation d'intérêts**

Monsieur Sébastien Turner explique en quoi consistent des dénonciations d'intérêts. Les membres du conseil remplissent le formulaire sur place. Le suivi sera fait par Madame Nathalie Decamps auprès des absents.

8. **Formation obligatoire des nouveaux membres**

Monsieur Sébastien Turner informe que le gouvernement oblige une formation pour tout nouveau membre d'un conseil d'établissement. La formation est disponible sur le site du ministère de l'Éducation. Un lien sera envoyé au membre par Madame Nathalie Decamps. Les membres devront l'informer lorsque la formation sera complétée.

9. **Calendrier des rencontres**

Madame Nathalie Decamps propose les dates de rencontres dans l'année à venir, les lundis à 19h.

- 6 novembre 2023
- 18 décembre 2023
- 19 février 2024
- 22 avril 2024
- 17 juin 2024

Le rapport *annuel* de l'école devra être adopté en juin 2024.

Adopté à l'unanimité **CE-23-24-004**

10. **Règle de régie interne**

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture du document des règles de régie interne aux membres du conseil. Il est suggéré par les membres de retirer l'annexe 1 *déclaration d'intérêts*, car les membres ont rempli le formulaire fourni par le CSSDGS.

Madame Marie-Claude Lavoie se questionne sur le fait que certains membres du conseil d'établissement sont également membre dans l'OPP, si cela engendre un conflit d'intérêts. Madame Nathalie Decamps va s'informer.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Cynthia Francoeur-Randlett d'adopter les règles de régie avec les modifications apportées.

Adopté à l'unanimité **CE-23-24-005**

11. **Mot de la direction**

11.1 Volet financier – SDG et SDM

Madame Nathalie Decamps explique les nouveaux prix pour le service de garde, en lien avec le volet financier. Les coûts seront de 9.20$ par jour, 10.95$ sporadique et 15.75$ pour la journée pédagogique.

Il est proposé par Monsieur Philippe Mercure et appuyé par Madame Rachida Chaala d'adopter les volets financiers présentés.
Adopté à l'unanimité **CE-23-24-006**

11.2 Activités, sorties scolaires

Madame Nathalie Decamps présente les activités suivantes :

- **Cross-country :** 24 élèves (1re à la 6e année) : gratuit
- **Mont Saint-Hilaire :** 70 élèves (3e cycle) : 5.00$ par enfant
- **Ballon-racheteur :** 4e année : gratuit
- **Kinball :** 16 élèves (5e année) : gratuit
- **Airball :** 6e année : gratuit
- **L'Estacade :** 1er cycle : 23$ par enfant
- **L'Estacade :** 2e cycle : 25$ par enfant
- **Détective de la nature :** 2e année : gratuit
- **Jardin Botanique de Montréal :** préscolaire : gratuit

Monsieur Sébastien Turner nomme qu'il est souhaitable que chaque enfant puisse avoir une chance égale pour participer aux activités parascolaires.
Approuvé **CE-23-24-007**

12. Mot du représentant au comité de parent

Il n'y a pas eu de réunion pour l'instant.

13. Mot de la représentante au service de garde

Madame Rachida Chaala trouve l'accueil des enfants très accueillant. Madame Leyda Jimenez demande s'il est possible d'avoir une notification avec l'application KOOLOO, pour savoir si l'enfant a déjà quitté l'école et Madame Cynthia Francoeur-Randlett demande comment un nouvel enfant peut être ajouté au système. Madame Rachida Chaala s'informera auprès de la plateforme. Madame Marie-Claude Lavoie suggère une promotion pour informer les nouvelles familles de l'application KOOLOO.

14. Bons coups

Madame Karine Frappier Faubert souligne la participation des élèves pour les *Anges gardiens* et la *Brigade du dîner*.

Monsieur Sébastien Turner souligne l'activité *vente de débarras* que l'OPP a organisée.

Madame Cynthia Francoeur-Randlett souligne les efforts investis pour la réorganisation et le rangement des livres à la bibliothèque.

15. Mot de la représentante du personnel de soutien

Madame Karine Frappier-Faubert souligne l'aide de l'équipe psychosociale qui est présente pour guider, suggérer, et planifier des intentions ou outils pour les élèves avec des besoins particuliers.

16. Mot des représentants des enseignants

Madame Josée Pomminville nomme que l'ambiance dans l'école est bonne et que l'équipe est belle.

17. Mot de la représentante des professionnels

Rien à signaler

18. Mot des représentants des parents

Rien à signaler

19. Mot du président

Monsieur Sébastien Turner souhaite une belle année scolaire aux membres du conseil d'établissement.

20. Autres sujets

20.1 OPP

Madame Cynthia Francoeur-Randlett demande 200$ pour l'achat de bonbons d'Halloween. Le document pour la demande sera fait dans les prochains jours.

Pour faire suite à la demande de Monsieur Binette que le conseil d'établissement autorise d'avancer un montant de 1500$ à 2000$ pour l'achat des chandails, les membres délibèrent. Les membres élaborent ensemble une proposition à l'effet que le conseil d'établissement autorise l'avance d'un montant jusqu'à concurrence de 2 000$, lorsque les sommes de 5 000$ seront amassées et remises en mains propres aux responsables de l'école. Également, advenant la situation où les membres de l'OPP ne réussissent pas à combler l'avance de fonds, le conseil d'établissement prendra les montants dans un fonds à destination spéciale au plus tard le 17 juin 2024. Un vote à main de levée est fait.

Adopté à l'unanimité **CE-23-24-008**

21. Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner que la séance soit levée à 21h59.

Approuvée à l'unanimité **CE-23-24-009**

Monsieur Sébastien Turner
Président

Madame Nathalie Decamps
Directrice

La prochaine séance aura lieu le 6 novembre 2023 à 19h.